



MAITRISER LA REPONSE DEMATERIALISEE AUX APPELS D'OFFRE

Public concerné

- Chef d'entreprise (artisans, commerçants...), conjoint, salarié, ...

Prérequis

- Aucun prérequis

Nombre de participants

- 6 à 8 stagiaires
- À déterminer si formation intra-entreprise

Durée - Horaires

- 2 jours
- De 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
- Durée adaptée si formation intra-entreprise

Tarifs

Tarif (journalier) artisan / conjoint avec statut :

273 euros avant prise en charge. Avec les prises en charge actuelles du Conseil de la formation, le reste à charge est de 14,00 euros par journée de formation.

- **Tarif (journalier) autres publics :** 273 euros, prise en charge possible de la formation selon statut. Contactez votre conseiller.

Ce tarif est applicable aux formations suivies en présentiel.

- **Tarif formations en distanciel :** sur demande

- **Formation intra entreprise :** Devis sur demande

Dates et lieu de formation

Pour 2022

- Les 25/03-01/04, 18-25/11
- Date à définir si formation réalisée en intra-entreprise

Formation proposée à **Bourges**

Objectif général

- Connaître la réglementation des marchés publics

Objectifs pédagogiques

- Maîtriser les procédures
- Détecter les opportunités commerciales
- Rédiger sa réponse
- Répondre et déposer un dossier de réponse signé et crypté par la voie électronique, remplir une DUME, s'enregistrer comme utilisateur dans CHORUS PRO

Programme

• Réglementation de la dématérialisation

Cadre juridique avant et après réforme
Le règlement général de sécurité
Le règlement eIDAS

• La signature électronique

Réglementation relative à la signature électronique
Le certificat électronique et le logiciel de signature
Contenu, classes, forme, validité, révocation du certificat électronique
Les autorités de certification et d'enregistrement
La technologie utilisée
Les formats de signature
Les étapes
Signature et cotraitance
Le parapheur électronique
Rappel sur les documents qui doivent être signés

• Etape de la dématérialisation du marché public

Recherche d'avis de marche, inscriptions et outils de veille
Le téléchargement du dossier de consultation
Prérequis, format de fichiers, anti-virus
Réponse (création des plis, constitution des enveloppes, dépôt, signature, vérification...)
Copie de sauvegarde
Accusé de réception et horodatage

• Le DUME

• La facturation électronique

Réglementation
Chorus pro

• L'archivage électronique

Réglementation, délai de conservations

Formateur

- Sylvie LAFOUCRIERE, experte dans les réponses aux appels d'offres de par ses fonctions avant de devenir formatrice.



Renseignement et inscription

Votre contact formation :

Mickaël BARBEAU
02 46 59 15 05

Formation-continue.18@cma-cvl.fr

HANDICAP

Référent handicap du centre de formation

Formation-continue.18@cma-cvl.fr

L'établissement s'est doté d'une capacité à étudier, au cas par cas, les besoins spécifiques des candidats qui voudront postuler à une formation afin de mobiliser les moyens nécessaires pour compenser les conséquences d'un handicap.

• ORGANISME DE FORMATION

Chambre de Métiers et de l'Artisanat Centre – Val de Loire

N° de SIRET
130 027 980 00015

N° de déclaration d'activité :
enregistré sous le numéro
24450381045

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

• SITE DE FORMATION DU CHER :

15 Rue Henri Dunant
CS 80345
18023 BOURGES CEDEX

N° de SIRET
130 027 980 00098

Méthodes et moyens pédagogiques

- Pédagogie active et ludique : formation pratique qui alterne des études de cas réels, des simulations et des entraînements aux méthodes de motivation - certains exercices peuvent être filmés - identification pour chaque participant des points forts et des axes de travail - un apport méthodologique est apporté afin que le participant dispose de référentiels directement applicables

Documents remis

- Un support de cours sur les outils et les méthodes est remis à chaque participant.

Indicateur de performance

- La satisfaction est recueillie via nos enquêtes sous notre outil HSW-Formaeva. Elles sont à remplir en ligne à la fin de chaque formation (à 10 jours puis à 2 mois).

Dispositif d'informations et de positionnement des stagiaires

- En amont de la formation, **entretien de positionnement** est réalisé pour évaluer le besoin du stagiaire et l'orientation vers l'action de formation adaptée à son besoin.
- A l'occasion des échanges, **un questionnaire** est complété et permet au conseiller d'identifier le parcours passé et les attentes du stagiaire afin de personnaliser et individualiser la formation. Une synthèse est ensuite remise au formateur, avant l'entrée en stage.
- A l'issue de l'entretien, le **programme détaillé** de la formation est remis au candidat.

Toute information demandée à un stagiaire a un lien direct avec la formation et reste confidentielle.

Prise en compte de l'appréciation des stagiaires

- Lors de la dernière séance de la formation il sera demandé à chaque stagiaire de compléter une **enquête de satisfaction** sur le déroulement de la formation. Avec l'appui externe de la société **Horizontal Software un questionnaire à « chaud »** est envoyé dans les 10 jours **puis un questionnaire à « froid »** dans les 2 mois après la formation.

Évaluation des acquis de la formation

- A la fin de la formation il est remis **une attestation** pour mesurer l'atteinte des objectifs pédagogiques, formulés en termes de « être capable de ». Elle **mesure les capacités développées en formation**, qui pourront être mises en œuvre dans une situation sociale ou professionnelle, en fonction de l'environnement de l'entreprise. Cette évaluation est élaborée par le formateur à partir des situations pédagogiques utilisées et impliquant le stagiaire.

Suivi Post Formation

- **Un suivi individuel peut être proposé.** Le formateur intervient pour vous aider à mettre en place les outils et les méthodes étudiés (devis sur demande).

Bilan pédagogique du stage

- Le formateur établit un bilan pédagogique synthétique qui est transmis pour validation au responsable du service ou au coordinateur pédagogique.